

PRIX DU DÉPARTEMENT DES SCIENCES HISTORIQUES

Objectif

Ces prix visent à récompenser des étudiantes et des étudiants inscrits à l'un des programmes de baccalauréat du Département des sciences historiques.

Donateur

Fonds département en sciences historiques

Valeur

Quatre prix de 500 \$ chacun

Programme d'études

- Baccalauréat en histoire
- Baccalauréat en histoire de l'art
- Baccalauréat en archéologie
- Baccalauréat intégré en sciences historiques et études patrimoniales

Critères d'admissibilité

- Être citoyen canadien, résident permanent ou étudiant étranger.
- Être inscrit à temps complet dans l'un des programmes d'études mentionnés ci-dessus.

Critères d'attribution

Les prix seront attribués après la fin de la session **d'été** à l'étudiante ou l'étudiant de chaque programme ayant obtenu 60 crédits et ayant la meilleure moyenne de cheminement.

Présentation du dossier de candidature

Les étudiants n'auront pas à présenter de candidature pour ces prix. Ils seront attribués par le directeur ou la directrice du département sur recommandation des directeurs de programme.

Date limite

Au plus tard le **15 septembre** de chaque année.

Responsable

Le directeur ou la directrice du Département des sciences historiques



PRIX DU DÉPARTEMENT DES SCIENCES HISTORIQUES

Tâches du responsable

- Faire la vérification des meilleurs candidats **à la fin de la session d'été**;
- Communiquer avec les récipiendaires et les informer du prix obtenu **au début du mois de septembre**;
- Transmettre **au Bureau de la recherche de la FLSH** le nom des récipiendaires;
- Demander **à la secrétaire administrative de la FLSH** qu'elle obtienne de la Fondation de l'Université Laval – FER de la FLSH - Département des sciences historiques (9131) les sommes nécessaires;
- Par la suite, elle communiquera avec les récipiendaires que les fonds sont disponibles;
- Publiciser ces prix et le nom des récipiendaires (informer les différents programmes ou l'assemblée des professeurs, etc.).